

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
*Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS*

### Présents :

M. Paul ADAM, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, M. Fernand FEIG, M. Daniel GAUPP, M. Dominique GERLING, M. Christian GLIECH, M. Rémy GOTTRI, M. René GRAD, Mme Anne GUILLIER, M. Michel LOM, Mme Pascale LUDWIG, M. Pierre MAMMOSSER, Mme Christiane MUCKENSTURM, M. Jean MULLER, M. Jean-Lucien NETZER, M. Claude RAU, Mme Marie-Louise ROTH, M. Christophe SCHARRENBERGER, M. Philippe SPECHT, Mme Coralie TIJOU, M. Robert STAUDENMAIER, M. Claude STURNI, M. Laurent SUTTER, M. Étienne VOLLMAR, M. Hubert WALTER, M. Pierrot WINKEL, M. Damien WINLING.

### Absents excusés :

M. Jean-Claude BALL (pouvoir à M. MULLER), M. Jean DILLINGER (pouvoir à M. SUTTER), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir à M. GERLING), M. Alain FUCHS (pouvoir à Anne GUILLIER), M. Raymond GRESS (pouvoir à M. NETZER), M. Jean-Marie HAAS (pouvoir à M. ERBS), M. Joël HERZOG (pouvoir à M. WALTER), Roger ISEL (pouvoir à Mme ROTH), Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir à M. LOM), Mme Dorothee KRIEGER, Mme Chantal MULLER, M. Patrick SCHOTT (pouvoir à M. VOLLMAR), M. Serge STRAPPAZON (pouvoir à M. SPECHT), M. Jean-Claude STREBLER, M. Claude URBAN (pouvoir à M. FEIG), M. Bertrand WAHL (pouvoir à M. GLIECH).

La majorité des membres élus par les collectivités publiques membres du syndicat mixte assistant à la séance, le comité syndical peut délibérer valablement.

L'ordre du jour comporte 5 points donnant lieu à délibération du comité syndical :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 décembre 2015
3. Approbation du compte de gestion 2015
4. Approbation du compte administratif 2015
5. Adoption du budget primitif 2016
6. Calendrier prévisionnel pour 2016



PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

**Délibération n° 2016-I-01 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

---

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical désigne son secrétaire de séance.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, M. STURNI propose la candidature Mme Anne GUILLIER.

**PROPOSITION DE DECISION**

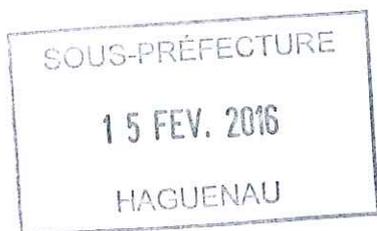
LE COMITE SYNDICAL,

*Sur la proposition du Président,*

*À l'unanimité,*

Désigne Mme Anne GUILLIER comme secrétaire.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.



Affiché au siège syndical le 15/02/2016  
Envoyé en Sous-préfecture le 15/02/2016  
Enregistré en Sous-préfecture le 15/02/2016

**Pour ampliation,**

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Claude STURNI



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures

*Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS*

### Présents :

M. Paul ADAM, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, M. Fernand FEIG, M. Daniel GAUPP, M. Dominique GERLING, M. Christian GLIECH, M. Rémy GOTTRI, M. René GRAD, Mme Anne GUILLIER, M. Michel LOM, Mme Pascale LUDWIG, M. Pierre MAMMOSSER, Mme Christiane MUCKENSTURM, M. Jean MULLER, M. Jean-Lucien NETZER, M. Claude RAU, Mme Marie-Louise ROTH, M. Christophe SCHARRENBERGER, M. Philippe SPECHT, Mme Coralie TIJOU, M. Robert STAUDENMAIER, M. Claude STURNI, M. Laurent SUTTER, M. Étienne VOLLMAR, M. Hubert WALTER, M. Pierrot WINKEL, M. Damien WINLING.

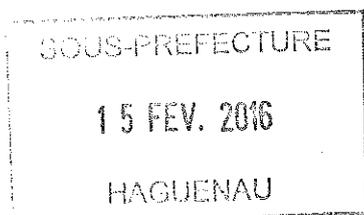
### Absents excusés :

M. Jean-Claude BALL (pouvoir à M. MULLER), M. Jean DILLINGER (pouvoir à M. SUTTER), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir à M. GERLING), M. Alain FUCHS (pouvoir à Anne GUILLIER), M. Raymond GRESS (pouvoir à M. NETZER), M. Jean-Marie HAAS (pouvoir à M. ERBS), M. Joël HERZOG (pouvoir à M. WALTER), Roger ISEL (pouvoir à Mme ROTH), Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir à M. LOM), Mme Dorothee KRIEGER, Mme Chantal MULLER, M. Patrick SCHOTT (pouvoir à M. VOLLMAR), M. Serge STRAPPAZON (pouvoir à M. SPECHT), M. Jean-Claude STREBLER, M. Claude URBAN (pouvoir à M. FEIG), M. Bertrand WAHL (POUVOIR A M. GLIECH).

La majorité des membres élus par les collectivités publiques membres du syndicat mixte assistant à la séance, le comité syndical peut délibérer valablement.

L'ordre du jour comporte 5 points donnant lieu à délibération du comité syndical :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 décembre 2015
3. Approbation du compte de gestion 2015
4. Approbation du compte administratif 2015
5. Adoption du budget primitif 2016
6. Calendrier prévisionnel pour 2016





PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

**Délibération n° 2016-I-02 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU COMITE  
SYNDICAL DU 17 DECEMBRE 2015**

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2015 a été transmis  
préalablement au présent comité syndical.

**PROPOSITION DE DECISION**

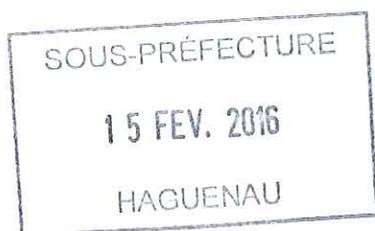
LE COMITE SYNDICAL,

*Sur la proposition du Président,*

*À l'unanimité,*

Adopte le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2015.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.



Affiché au siège syndical le 15/02/2016  
Envoyé en Sous-préfecture le 15/02/2016  
Enregistré en Sous-préfecture le 15/02/2016

**Pour ampliation,**

Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
Claude STURNI



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

### Présents :

M. Paul ADAM, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, M. Fernand FEIG, M. Daniel GAUPP, M. Dominique GERLING, M. Christian GLIECH, M. Rémy GOTTRI, M. René GRAD, Mme Anne GUILLIER, M. Michel LOM, Mme Pascale LUDWIG, M. Pierre MAMMOSSER, Mme Christiane MUCKENSTURM, M. Jean MULLER, M. Jean-Lucien NETZER, M. Claude RAU, Mme Marie-Louise ROTH, M. Christophe SCHARRENBERGER, M. Philippe SPECHT, Mme Coralie TIJOU, M. Robert STAUDENMAIER, M. Claude STURNI, M. Laurent SUTTER, M. Étienne VOLLMAR, M. Hubert WALTER, M. Pierrot WINKEL, M. Damien WINLING.

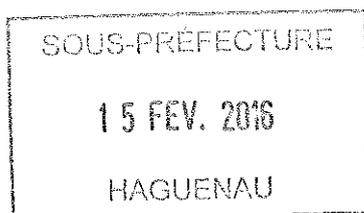
### Absents excusés :

M. Jean-Claude BALL (pouvoir à M. MULLER), M. Jean DILLINGER (pouvoir à M. SUTTER), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir à M. GERLING), M. Alain FUCHS (pouvoir à Mme GUILLIER), M. Raymond GRESS (pouvoir à M. NETZER), M. Jean-Marie HAAS (pouvoir à M. ERBS), M. Joël HERZOG (pouvoir à M. WALTER), Roger ISEL (pouvoir à Mme ROTH), Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir à M. LOM), Mme Dorothee KRIEGER, Mme Chantal MULLER, M. Patrick SCHOTT (pouvoir à M. VOLLMAR), M. Serge STRAPPAZON (pouvoir à M. SPECHT), M. Jean-Claude STREBLER, M. Claude URBAN (pouvoir à M. FEIG), M. Bertrand WAHL (POUVOIR A M. GLIECH).

La majorité des membres élus par les collectivités publiques membres du syndicat mixte assistant à la séance, le comité syndical peut délibérer valablement.

L'ordre du jour comporte 5 points donnant lieu à délibération du comité syndical :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 décembre 2015
3. Approbation du compte de gestion 2015
4. Approbation du compte administratif 2015
5. Adoption du budget primitif 2016
6. Calendrier prévisionnel pour 2016





PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

**Délibération n° 2016-I-03 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015**

---

Le receveur du syndicat mixte du SCoTAN a établi le compte de gestion de l'exercice 2015 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le syndicat au cours de l'exercice 2015. Ce compte correspond en tous points au compte administratif établi par le syndicat mixte et qu'il sera proposé d'adopter ensuite. Il fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice	excédent	déficit
fonctionnement		5 043,65 €
investissement		79 674,69 €
<b>solde global</b>		<b>84 718,34 €</b>

En intégrant les résultats de l'exercice 2014, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultats globaux au 31.12.2015	excédent	déficit
Fonctionnement	36 385,94 €	
Investissement	6 178,06 €	
<b>solde global</b>	<b>42 564,00€</b>	

**PROPOSITION DE DECISION**

LE COMITE SYNDICAL,

*Sur la proposition du Président,*

*Vu le compte de gestion établi par M. Pascal CLAUSS, trésorier du syndicat mixte, au titre de l'exercice comptable 2015,*

*Vu le budget primitif adopté durant cet exercice,*



Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures - Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

**Délibération n° 2016-I-03 : Approbation du compte de gestion 2015 (suite)**

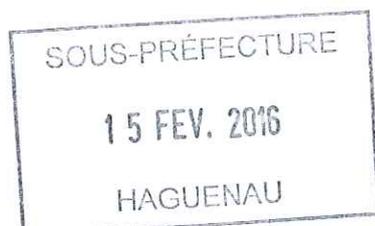
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2015, admet les résultats de gestion 2015 suivants :

- déficit de fonctionnement de clôture : - 5 043,65 euros
- déficit d'investissement de clôture : - 79 674,69 euros
- déficit global de clôture : - 84 718,34 euros

ainsi que les résultats globaux au 31 décembre 2015 suivants :

- excédent global de fonctionnement : 36 385,94 euros
- excédent global d'investissement : 6 178,06 euros
- excédent global : 42 564,00 euros

Déclare que le compte de gestion dressé par le trésorier du syndicat mixte pour l'exercice 2015 n'appelle aucune observation ni réserve.



Affiché au siège syndical le 15/02/2016  
Envoyé en Sous-préfecture le 15/02/2016  
Enregistré en Sous-préfecture le 15/02/2016

Pour ampliation,

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Claude STURNI



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
*Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS*

### Présents :

M. Paul ADAM, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, M. Fernand FEIG, M. Daniel GAUPP, M. Dominique GERLING, M. Christian GLIECH, M. Rémy GOTTRI, M. René GRAD, Mme Anne GUILLIER, M. Michel LOM, Mme Pascale LUDWIG, M. Pierre MAMMOSSER, Mme Christiane MUCKENSTURM, M. Jean MULLER, M. Jean-Lucien NETZER, M. Claude RAU, Mme Marie-Louise ROTH, M. Christophe SCHARRENBERGER, M. Philippe SPECHT, Mme Coralie TIJOU, M. Robert STAUDENMAIER, M. Claude STURNI, M. Laurent SUTTER, M. Étienne VOLLMAR, M. Hubert WALTER, M. Pierrot WINKEL, M. Damien WINLING.

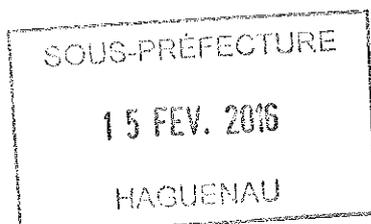
### Absents excusés :

M. Jean-Claude BALL (pouvoir à M. MULLER), M. Jean DILLINGER (pouvoir à M. SUTTER), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir à M. GERLING), M. Alain FUCHS (pouvoir à Mme GUILLIER), M. Raymond GRESS (pouvoir à M. NETZER), M. Jean-Marie HAAS (pouvoir à M. ERBS), M. Joël HERZOG (pouvoir à M. WALTER), Roger ISEL (pouvoir à Mme ROTH), Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir à M. LOM), Mme Dorothee KRIEGER, Mme Chantal MULLER, M. Patrick SCHOTT (pouvoir à M. VOLLMAR), M. Serge STRAPPAZON (pouvoir à M. SPECHT), M. Jean-Claude STREBLER, M. Claude URBAN (pouvoir à M. FEIG), M. Bertrand WAHL (POUVOIR A M. GLIECH).

La majorité des membres élus par les collectivités publiques membres du syndicat mixte assistant à la séance, le comité syndical peut délibérer valablement.

L'ordre du jour comporte 5 points donnant lieu à délibération du comité syndical :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 décembre 2015
3. Approbation du compte de gestion 2015
4. Approbation du compte administratif 2015
5. Adoption du budget primitif 2016
6. Calendrier prévisionnel pour 2016





Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

**Délibération n° 2016-I-04 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
2015**

---

Le compte administratif présente l'exécution du budget primitif adopté par délibération n° 2015-I-07 du comité syndical en date du 29 janvier 2015.

Il permet, tant pour la section d'investissement que pour celle de fonctionnement d'arrêter les résultats définitifs à la clôture de l'exercice, qui peuvent faire apparaître soit un excédent, soit un déficit.

Résultat de l'exercice	investissement	fonctionnement
déficit	79 674,69 €	5 043,65 €
excédent		

**a. Section de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement (225 290,67 €) :

- les contributions syndicales des collectivités membres (203 045,70 €) ont représenté 90 % des recettes ;
- les subventions accordées au titre de la révision du SCoTAN par la Région Alsace (18 500,00 €) ont représenté 8 % des recettes ;
- les atténuations de charges (3 744,97 €) constituant le solde.

Les dépenses de fonctionnement (230 334,32 €) :

- les charges à caractère général (26 512,45 €) représentent 11 % du total ;
- les charges de personnel et frais assimilés (124 424,98 €) représentent 54 % du total ;
- la subvention de fonctionnement versée à l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) au titre du « programme de travail partenarial » pour le suivi et la mise en œuvre du SCoTAN (47 000,00 €) représentent 20 % des dépenses ;
- le solde étant représenté par les charges diverses de gestion courante (1 561,89 €) et les amortissements des immobilisations (30 835,00 €).

L'exercice 2015 est clos avec un déficit de fonctionnement de 5 043,65 €.

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures - *Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS*

Délibération n° 2016-I-04 : Approbation du compte administratif 2015 (suite)

## b. Section d'investissement

Les recettes d'investissement (32 007,75 €) ont été essentiellement constituées de divers mouvements comptables :

- 30 835,00 € constituent les amortissements des dépenses d'investissement antérieures ;
- le fonds de compensation de la TVA pour les dépenses d'investissement de l'exercice 2013 a représenté 1 172,75 €.

Les dépenses d'investissement (111 682,44 €) correspondent :

- aux frais de révision du SCoTAN (110 484,84 €) ;
- au matériel informatique et bureautique (1 197,60 €).

L'exercice 2015 est clos avec un déficit d'investissement de 79 674,69 €.

## c. Résultats

Les résultats de l'exploitation pour l'année 2015 se présentent de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de l'exercice 2015	Chiffres à prendre en compte
fonctionnement	41 429,59	- 5 043,65	36 385,94
investissement	85 852,75	- 79 674,69	6 178,06

L'excédent d'investissement (6 178,06 €) reste en investissement afin de couvrir en priorité le besoin de financement de cette section.

L'excédent global de fonctionnement est intégralement affecté à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002 : 36 385,94 €).



Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures - Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

Délibération n° 2016-I-04 : Approbation du compte administratif 2015 (suite)

**PROPOSITION DE DECISION**

LE COMITE SYNDICAL,

*Sous la présidence et sur la proposition de M. Fernand FEIG, et en l'absence de M. Claude STURNI,*

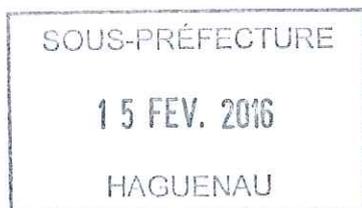
*Vu le budget primitif 2015,*

*Constatant l'identité de valeurs avec les indications du compte de gestion, s'agissant des résultats de l'exercice 2015 dont il reconnaît la sincérité,*

Arrête les résultats du compte administratif 2015, dont les éléments principaux se résument comme suit :

- excédent de fonctionnement de clôture : **36 385,94 euros**
- excédent d'investissement de clôture : **6 178,06 euros**
- excédent global de clôture : **42 564,00 euros**

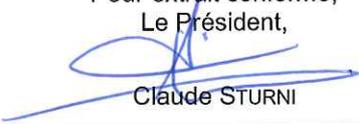
Décide que l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2015, soit **36 385,94 €**, constitue l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) et que l'excédent d'investissement cumulé au 31 décembre 2015, soit **6 178,06 €** constitue l'excédent d'investissement reporté (ligne 001).



Affiché au siège syndical le 15/02/2016  
Envoyé en Sous-préfecture le 15/02/2016  
Enregistré en Sous-préfecture le 15/02/2016

**Pour ampliation,**

Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
Claude STURNI



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
*Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS*

### Présents :

M. Paul ADAM, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, M. Fernand FEIG, M. Daniel GAUPP, M. Dominique GERLING, M. Christian GLIECH, M. Rémy GOTTRI, M. René GRAD, Mme Anne GUILLIER, M. Michel LOM, Mme Pascale LUDWIG, M. Pierre MAMMOSSER, Mme Christiane MUCKENSTURM, M. Jean MULLER, M. Jean-Lucien NETZER, M. Claude RAU, Mme Marie-Louise ROTH, M. Christophe SCHARRENBERGER, M. Philippe SPECHT, Mme Coralie TIJOU, M. Robert STAUDENMAIER, M. Claude STURNI, M. Laurent SUTTER, M. Étienne VOLLMAR, M. Hubert WALTER, M. Pierrot WINKEL, M. Damien WINLING.

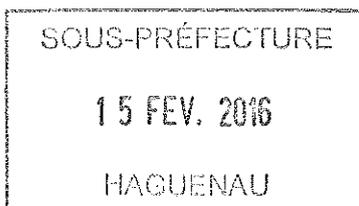
### Absents excusés :

M. Jean-Claude BALL (pouvoir à M. MULLER), M. Jean DILLINGER (pouvoir à M. SUTTER), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir à M. GERLING), M. Alain FUCHS (pouvoir à Anne GUILLIER), M. Raymond GRESS (pouvoir à M. NETZER), M. Jean-Marie HAAS (pouvoir à M. ERBS), M. Joël HERZOG (pouvoir à M. WALTER), Roger ISEL (pouvoir à Mme ROTH), Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir à M. LOM), Mme Dorothee KRIEGER, Mme Chantal MULLER, M. Patrick SCHOTT (pouvoir à M. VOLLMAR), M. Serge STRAPPAZON (pouvoir à M. SPECHT), M. Jean-Claude STREBLER, M. Claude URBAN (pouvoir à M. FEIG), M. Bertrand WAHL (POUVOIR A M. GLIECH).

La majorité des membres élus par les collectivités publiques membres du syndicat mixte assistant à la séance, le comité syndical peut délibérer valablement.

L'ordre du jour comporte 5 points donnant lieu à délibération du comité syndical :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 décembre 2015
3. Approbation du compte de gestion 2015
4. Approbation du compte administratif 2015
5. Adoption du budget primitif 2016
6. Calendrier prévisionnel pour 2016





PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

**Délibération n° 2016-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016**

---

Tel que cela a été évoqué lors du débat d'orientations budgétaires le 17 décembre 2015, et après prise en compte des résultats définitifs de l'exercice 2015, le budget primitif pour l'année 2016 a été établi sur la base des éléments suivants :

**a. Fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement prévues s'élèveraient à **279 385,94 euros**, correspondant à :

- ❖ contributions syndicales (1,30 €/hab./an) **203 000,00 €**
- ❖ subventions (mise en œuvre du SCoT) **40 000,00 €**
  - participation de la Région Alsace 2015 et 2016 **40 000,00 €**
- ❖ par ailleurs, les exercices précédents ont permis de dégager un **excédent cumulé de fonctionnement de 36 385,94 €**, qui vient augmenter le total des recettes de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement prévues s'élèveraient à **279 385,94 euros**, correspondant à un total de **230 500,00 euros** de dépenses réelles, auquel s'ajoutent les amortissements à hauteur de **43 299,68 euros**, ménageant un excédent de **5 586,26 euros** qu'il est proposé d'inscrire au titre des « dépenses imprévues » (et permettant ainsi de présenter une section de fonctionnement en « équilibre ») :

- ❖ **charges à caractère général** **47 500,00 €**
    - achats et variations de stocks (compte 60) **2 900,00 €**
    - services extérieurs (compte 61) **23 975,00 €**
    - autres services extérieurs (compte 62) **20 625,00 €**
  - ❖ **charges de personnel et frais assimilés** **128 000,00 €**
    - impôts, taxes et versements assimilés (compte 63) **1 600,00 €**
    - charges de personnel (compte 64) **126 400,00 €**
  - ❖ **autres charges de gestion courante** (compte 65) **55 000,00 €**
  - ❖ **dépenses imprévues de fonctionnement** (compte 022) **5 586,26 €**
- dépenses d'ordre :
- ❖ **dotations aux amortissements et provisions** (compte 68) **43 299,68 €**



Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures - *Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS*

Délibération n° 2016-I-05 : Adoption du budget primitif 2016 (suite)

---

**b. Investissement**

Les recettes d'investissement correspondent à un total de **82 767,11 €**, dont 43 299,68 euros de mouvements d'ordre (amortissements) :

- ❖ dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10) **879,37 €**
- ❖ subvention d'investissement (chapitre 13) **32 410,00 €**
- ❖ amortissement des immobilisations (compte 040) **43 299,68 €**
- ❖ par ailleurs, les exercices précédents correspondent à un excédent cumulé d'investissement de **6 178,06 €** qui vient augmenter le total des recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à **82 767,11 €** correspondant à un total de **77 000,00 euros** de dépenses réelles, ménageant un excédent de **5 767,11 euros** qu'il est proposé d'inscrire au titre des « dépenses imprévues » (permettant ainsi de présenter une section d'investissement en « équilibre ») :

- ❖ frais d'études des documents d'urbanisme (article 202) **75 000,00 €**
- ❖ immobilisations corporelles (articles 2183 et 2188) **2 000,00 €**

**c. Effectifs**

Le budget primitif comporte le tableau des effectifs du syndicat mixte. Celui-ci est constitué pour l'année 2016 de deux postes administratifs de catégories A et B et d'un poste technique de catégorie A qui sont pourvus par trois agents exerçant leurs fonctions à temps plein.



Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures - *Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS*

Délibération n° 2016-I-05 : Adoption du budget primitif 2016 (suite)

**PROPOSITION DE DECISION**

LE COMITE SYNDICAL,

*Vu le projet de budget primitif établi par le Président,*

*Sur la proposition du Président,*

*À l'unanimité,*

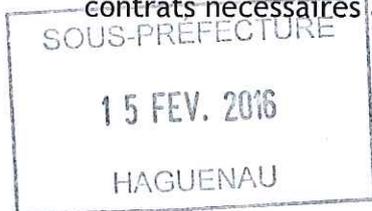
Arrête le budget primitif du syndicat mixte pour l'année 2016, conformément aux documents budgétaires annexés et correspondant aux montants suivants :

- recettes de fonctionnement : ..... **279 385,94 euros**
- dépenses de fonctionnement : ..... **279 385,94 euros**
- recettes d'investissement : ..... **82 767,11 euros**
- dépenses d'investissement : ..... **82 767,11 euros**

Approuve l'état des effectifs annexé au budget primitif ;

Fixe à 1,30 euro par habitant la contribution des collectivités membres du syndicat mixte ;

Charge M. le Président de l'exécution du budget, en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes, et l'autorise à passer tous actes et ~~contrats nécessaires~~ à sa mise en œuvre.



Affiché au siège syndical le 15/02/2016  
Envoyé en Sous-préfecture le 15/02/2016  
Enregistré en Sous-préfecture le 15/02/2016

**Pour ampliation,**

Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
Claude STURNI



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
*Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS*

### Présents :

M. Paul ADAM, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, M. Fernand FEIG, M. Daniel GAUPP, M. Dominique GERLING, M. Christian GLIECH, M. Rémy GOTTRI, M. René GRAD, Mme Anne GUILLIER, M. Michel LOM, Mme Pascale LUDWIG, M. Pierre MAMMOSSER, Mme Christiane MUCKENSTURM, M. Jean MULLER, M. Jean-Lucien NETZER, M. Claude RAU, Mme Marie-Louise ROTH, M. Christophe SCHARRENBERGER, M. Philippe SPECHT, Mme Coralie TIJOU, M. Robert STAUDENMAIER, M. Claude STURNI, M. Laurent SUTTER, M. Étienne VOLLMAR, M. Hubert WALTER, M. Pierrot WINKEL, M. Damien WINLING.

### Absents excusés :

M. Jean-Claude BALL (pouvoir à M. MULLER), M. Jean DILLINGER (pouvoir à M. SUTTER), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir à M. GERLING), M. Alain FUCHS (pouvoir à Mme GUILLIER), M. Raymond GRESS (pouvoir à M. NETZER), M. Jean-Marie HAAS (pouvoir à M. ERBS), M. Joël HERZOG (pouvoir à M. WALTER), Roger ISEL (pouvoir à Mme ROTH), Mme Stéphanie KOCHERT (pouvoir à M. LOM), Mme Dorothee KRIEGER, Mme Chantal MULLER, M. Patrick SCHOTT (pouvoir à M. VOLLMAR), M. Serge STRAPPAZON (pouvoir à M. SPECHT), M. Jean-Claude STREBLER, M. Claude URBAN (pouvoir à M. FEIG), M. Bertrand WAHL (POUVOIR A M. GLIECH).

La majorité des membres élus par les collectivités publiques membres du syndicat mixte assistant à la séance, le comité syndical peut délibérer valablement.

L'ordre du jour comporte 5 points donnant lieu à délibération du comité syndical :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 décembre 2015
3. Approbation du compte de gestion 2015
4. Approbation du compte administratif 2015
5. Adoption du budget primitif 2016
6. Calendrier prévisionnel pour 2016



Séance du jeudi 11 février 2016 à 18 heures  
Salle de la Saline - SOULTZ-SOUS-FORETS

## CALENDRIER PREVISIONNEL POUR 2016

---

- **COMITE SYNDICAL :**
  - jeudi 15 décembre 2016 de 18h à 20h à la Saline de Soultz-sous-Forêts
  
- **BUREAU SYNDICAL :**
  - jeudi 21 avril 2016 de 18h à 20h au SCoTAN
  - jeudi 30 juin 2016 de 18h à 20h au SCoTAN
  - jeudi 8 septembre 2016 de 18h à 20h au SCoTAN
  - jeudi 17 novembre 2016 de 18h à 20h au SCoTAN
  
- **MATINEE DU SCoTAN :**
  - samedi 15 octobre 2016 de 8h30 à 12h30 à Walbourg
  
- **ATELIERS THEMATIQUES:**
  - **jeudi 31 mars 2016 de 18h à 20h en salle 1 du CAIRE à Haguenau**  
« Développer les énergies renouvelables : des opportunités pour la collectivité »
  
  - **vendredi 22 avril 2016 de 18h à 20h en salle 1 du CAIRE à Haguenau**  
« Dynamiques foncières sur le territoire du SCoTAN »
  
  - **vendredi 27 mai 2016 de 18h à 20h en salle 1 du CAIRE à Haguenau**  
« Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / Retours d'expérience de collectivités »
  
  - **vendredi 17 juin 2016 de 18h à 20h en salle 1 du CAIRE à Haguenau**  
« Reprise de la construction résidentielle : rêve ou réalité ? »
  
  - **vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016 de 18h à 20h en salle 1 du CAIRE à Haguenau**  
« Zones d'activités et très haut débit : enjeux d'aménagement et d'attractivité » + tour de table des dernières actualités ZA du territoire
  
- **VISITE DU RESEAU TRAM-TRAIN DE LA STADTBahn KARLSRUHE**
  - Samedi 23 avril 2016 (prévoir la matinée)